

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères et du
développement international

Arrêté du 12 janvier 2017

**portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale des Français
de l'étranger**

NOR : MAEF1700767A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 3 mars 2017.

Article 2

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère des affaires étrangères et du développement international.

Fait le 12 janvier 2017.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,
N. WARNERY